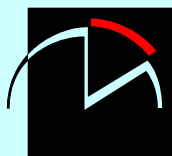


INSEE INFOS

N° 32 – Novembre 2007 – 1,50 euro

Recensement Général de la Population de Mayotte :

186 452 habitants au 31 juillet 2007



Institut National de la Statistique
et des Etudes Economiques

Antenne de Mayotte
ZI - Kawéni
B.P 1362 - 97 600 MAMOUDZOU
Tel : 02.69.61.36.35
Fax : 02.69.61.39.56
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>
Email : antenne-mayotte@insee.fr

Directeur de la publication : Jean GAILLARD
Rédacteur en chef : Matthieu MORANDO
Rédacteur : Matthieu MORANDO
Impression : CDP
Code SAGE : II073284

ISSN : 1291-2786
Dépôt légal : Novembre 2007

© INSEE - 2007

Au 31 juillet 2007, la population de la collectivité départementale de Mayotte est estimée à 186 452 habitants. Le taux de croissance annuel moyen de la population, moins élevé sur la période 2002 - 2007 que par le passé, demeure important (+ 3,1 %), notamment pour les communes proches du Pôle urbain de Mamoudzou.

Le recensement général de la population de Mayotte s'est déroulé du 31 juillet au 27 août 2007. Le précédent recensement avait eu lieu en 2002. Cette opération d'envergure, qui va permettre de dresser le nouveau portrait de la population et de ses conditions de logement, a pour premier objectif de déterminer les

chiffres de population légale (population municipale, population comptée à part et population totale, telles que définies en page 4) des différentes circonscriptions administratives de Mayotte. Cette première publication propose une estimation de ces populations, qui seront authentifiées par décret en fin d'année.

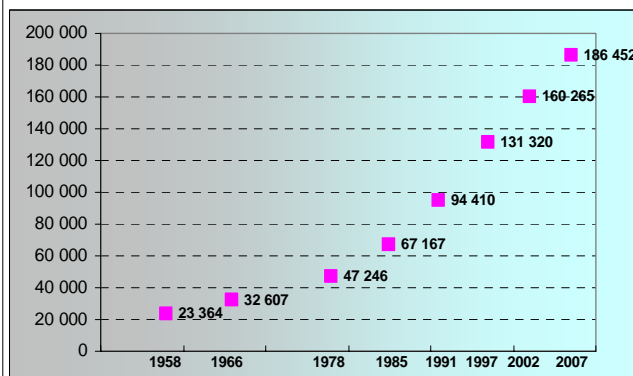
La population de Mayotte est estimée à 186 452 habitants au 31 juillet 2007, date de référence du recensement. Elle s'est accrue d'un peu plus de 26 000 habitants en cinq ans. Le taux de croissance annuel moyen s'établit à + 3,1 % sur la période 2002-2007, en baisse d'un point par rapport à la période intercensitaire précédente (1997-2002). Il demeure largement supérieur à ce qu'il est au niveau national ou même à la Réunion (+ 0,6 % et + 1,5 % respectivement de taux de croissance annuel moyen sur la période 1999-2006).

Depuis les années 1950, la croissance démographique de Mayotte a été portée par une natalité très élevée, et par une immigration provenant pour

l'essentiel des îles voisines. Si cette croissance reste soutenue, la diminution de la fécondité (nombre d'enfants par femme) explique sans doute pour partie son ralentissement depuis 1997. L'exploitation statistique du recensement va permettre de préciser les effets relatifs de l'excédent

naturel (solde des naissances sur les décès) et des mouvements migratoires (évolution entre 2002 et 2007 de l'immigration mais aussi de l'émigration).

Evolution de la population depuis 1958

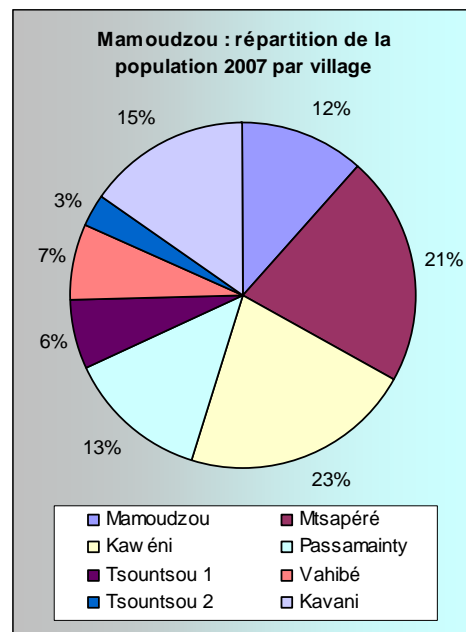


Source : RGP 2007

La population de Mayotte est de plus en plus concentrée autour du pôle urbain de Mamoudzou (cf. la carte de densité en page 4). La population des communes adjacentes a ainsi connu une croissance très vive en dix ans (+ 95 % à Koungou, et + 83 % à Dembeni, quatrième commune de Mayotte à passer le cap des 10 000 habitants).

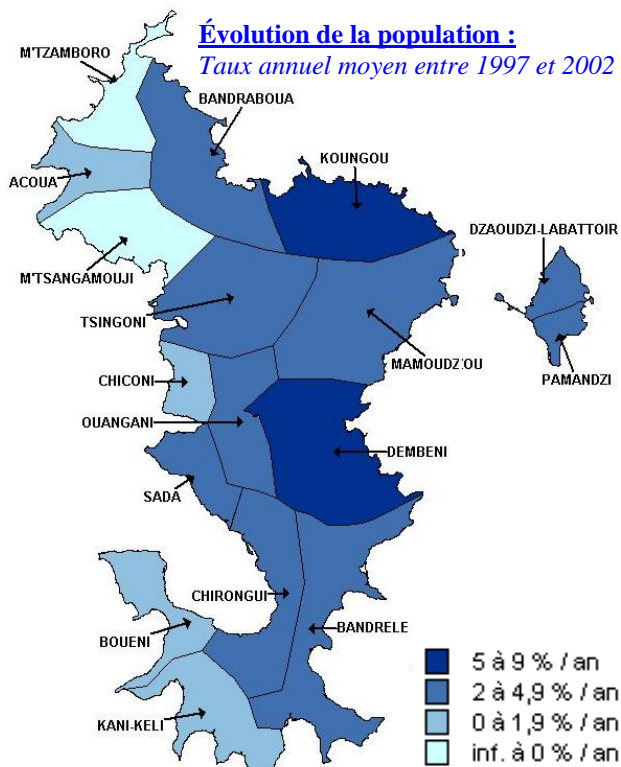
Mais l'attractivité de Mamoudzou se fait désormais ressentir jusqu'à Bandrele et, dans une moindre mesure, Bandraboua. Mayotte se trouve confrontée, en accéléré, à une dynamique d'urbanisation autour des pôles d'emploi et d'activité telle que connaissent souvent les villes et territoires en développement rapide : après

une première phase d'« exode rural » qui voit un bon nombre de ménages se rapprocher des bassins d'emploi (zones d'activité de Mamoudzou et Kawéni...), le manque de terrains à bâtir conduit les ménages à s'installer de plus en plus en périphérie.



La population de Mamoudzou a largement dépassé le seuil de 50 000 habitants, même si son rythme de croissance a fortement ralenti (+ 3,1 % de croissance annuelle depuis 2002, contre + 6,8 % sur la période intercensitaire précédente). Sur la commune, le taux de croissance annuel moyen varie fortement selon les villages, Tsountsou 2 (+ 9,5 %) et Kavani (+ 8,1 %) captant à eux seuls 43 % de la croissance de la commune.

Évolution de la population :
Taux annuel moyen entre 1997 et 2002



Source : RGP 2007

Population des communes - Evolutions 1997 - 2007

COMMUNES	Population sans double compte			Evolutions moyennes annuelles (en nombre d'habitants)		Taux de variation annuel moyen (en %)		Population comptée à part	Population totale 2007
	1997	2002	2007*	1997 - 2002	2002 - 2007	1997 - 2002	2002 - 2007		
01 - Acoua	4 447	4 605	4 622	32	3	0,7	0,1	2	4 624
02 - Bandraboua	6 400	7 501	9 013	220	302	3,2	3,7	6	9 019
03 - Bandrele	4 942	5 537	6 838	119	260	2,3	4,3	5	6 843
04 - Bouéni	4 661	5 151	5 296	98	29	2,0	0,6	2	5 298
05 - Chiconi	6 050	6 167	6 412	23	49	0,4	0,8	0	6 412
06 - Chirongui	5 152	5 696	6 605	109	182	2,0	3,0	8	6 613
07 - Dembeni	5 544	7 825	10 141	456	463	7,1	5,3	0	10 141
08 - Dzaoudzi	10 796	12 308	15 339	302	606	2,7	4,5	15	15 354
09 - Kani-Kéli	4 156	4 336	4 527	36	38	0,9	0,9	1	4 528
10 - Koungou	10 160	15 383	19 831	1 045	890	8,6	5,2	12	19 843
11 - Mamoudzou	32 774	45 485	53 022	2 542	1 507	6,8	3,1	100	53 122
12 - Mtsamboro	6 333	7 068	6 917	147	-30	2,2	-0,4	1	6 918
13 - M'Tsangamouji	5 092	5 382	5 028	58	-71	1,1	-1,4	4	5 032
14 - Ouangani	4 836	5 569	6 577	147	202	2,9	3,4	22	6 599
15 - Pamandzi	7 057	7 510	9 077	91	313	1,3	3,9	10	9 087
16 - Sada	7 436	6 963	8 007	-95	209	-1,3	2,8	6	8 013
17 - Tsingoni	5 532	7 779	9 200	449	284	7,1	3,4	83	9 283
Total Mayotte	131 368	160 265	186 452	5 779	5 237	4,1	3,1	277	186 729

Source : Insee - Recensements Généraux de Population

Remarques : en 1997, la population sans double comptes est issue de l'exploitation du fichier exhaustif et diffère très légèrement des résultats de la population légale. 2007* : Il s'agit de la population municipale pour 2007, selon le décret de 2003.

Deux communes (Mtsamboro et M'Tsangamouji), mais aussi certains villages (Sohoa, Acoua, Bouéni...), perdent de la population entre 2002 et 2007. Dans presque tous les cas, cette diminution résulte uniquement de la baisse sensible du nombre

moyen de personnes recensées par résidence principale. Le village de Mamoudzou est le seul dont la baisse de population est liée à la diminution du nombre de résidences principales. Les opérations de résorption de

l'habitat insalubre, mais aussi la construction de bâtiments publics, ont en effet conduit à une diminution sensible du nombre de résidences principales dans certains quartiers.

Population des villages en 2002 et 2007

COMMUNES ET VILLAGES	Population sans doubles comptes		Taux de variation annuel moyen (en %)	Nombre moyen de personnes par résidence principale	
	2 002	2 007		2002	2007
Acoua	4 605	4 622	0,1	5,1	4,3
Acoua	3 285	3 276	-0,1	5,2	4,3
Mtsangadoua	1 320	1 346	0,4	5,0	4,4
Bandraboua	7 501	9 013	3,7	4,6	4,3
Bandraboua	1 866	2 091	2,3	4,7	4,4
Handrema	1 343	1 485	2,0	5,6	4,7
Mtsangamboua	797	876	1,9	4,6	4,0
Dzoumogne	2 517	3 286	5,5	4,4	4,3
Bouyouini	978	1 275	5,4	4,0	4,0
Bandrele	5 537	6 838	4,3	4,9	4,2
Bandrele	2 124	2 938	6,7	4,8	4,1
Hamouro	284	412	7,7	4,0	4,2
Nyambadao	813	1 040	5,0	4,5	4,0
Bambo-Est	353	353	0,0	5,1	3,9
M'tsamoudou	1 395	1 473	1,1	5,1	4,6
Dapani	568	622	1,8	5,6	4,7
Bouéni	5 151	5 296	0,6	5,1	4,2
Bouéni	2 091	2 027	-0,6	4,9	4,2
Moinatrindri	813	873	1,4	5,3	4,6
Hagnoundrou	766	789	0,6	5,4	4,4
Bambo-Ouest	338	327	-0,7	5,1	4,6
Mzouazia	954	1 108	3,0	4,9	3,9
Mbouanatsa	189	172	-1,9	5,4	4,2
Chiconi	6 167	6 412	0,8	5,0	4,4
Chiconi	5 060	5 372	1,2	5,0	4,5
Sohoa	1 107	1 040	-1,2	5,0	4,1
Chirongui	5 696	6 605	3,0	4,5	4,1
Chirongui	1 158	1 247	1,5	4,5	3,6
Tsimkoura	1 035	1 259	4,0	4,4	4,3
Mramadoudou	587	750	5,0	3,9	3,8
Malamani	415	515	4,4	4,2	3,9
Poroani	1 780	1 997	2,3	4,5	4,4
Miréréni	721	837	3,0	5,1	4,5
Dembeni	7 825	10 141	5,3	4,7	4,4
Dembeni	1 943	2 499	5,2	4,8	4,3
Ongojou	910	1 233	6,3	4,9	4,3
Iloni	1 608	2 262	7,1	4,6	4,3
Ajangoua	1 183	1 493	4,8	4,5	4,6
Tsararano	2 181	2 654	4,0	4,5	4,4
Dzaoudzi	12 308	15 339	4,5	4,3	4,2
Dzaoudzi	242	272	2,4	11,0	7,6
Labattoir	12 066	15 067	4,5	4,2	4,2

COMMUNES ET VILLAGES	Population sans doubles comptes		Taux de variation annuel moyen (en %)	Nombre moyen de personnes par résidence principale	
	2 002	2 007		2002	2007
Kani-Kéli	4 336	4 527	0,9	4,8	4,3
Kani-Kéli	1 708	1 735	0,3	4,4	4,0
Kanibe	693	697	0,1	5,4	5,0
Choungui	658	772	3,2	4,8	4,3
Mronabeja	455	450	-0,2	4,8	4,1
Passy-Kéli	407	389	-0,9	5,4	4,8
Mbouini	415	484	3,1	5,2	4,5
Koungou	15 383	19 831	5,2	4,2	4,0
Koungou	5 467	6 710	4,2	4,3	4,0
Longoni	1 497	2 073	6,7	4,5	4,2
Kangani	656	775	3,4	3,6	3,3
Trévani	1 161	2 004	11,5	4,1	3,7
Majicavo-koropa	5 828	7 055	3,9	4,4	4,2
Majicavo-lamir	774	1 214	9,4	3,8	4,0
Mamoudzou	45 485	53 022	3,1	4,0	3,9
Mamoudzou	6 533	6 186	-1,1	3,4	3,4
Mtsapéré	10 495	11 283	1,5	3,9	3,7
Kawéni	9 604	11 562	3,8	4,3	3,8
Passamainty	6 008	7 086	3,4	4,0	4,0
Tsountsou 1	3 058	3 398	2,1	4,8	4,8
Vahibé	3 236	3 736	2,9	4,7	4,6
Tsountsou 2	1 063	1 671	9,5	3,4	3,1
Kavani	5 488	8 100	8,1	3,5	4,0
Mtsamboro	7 068	6 917	-0,4	5,2	4,5
Mtsamboro	3 071	2 872	-1,3	5,2	4,4
Hamjago	1 627	1 794	2,0	5,4	4,8
Mtsahara	2 370	2 251	-1,0	5,3	4,6
M'Tsangamouji	5 382	5 028	-1,4	4,6	3,9
M'Tsangamouji	4 002	3 724	-1,4	4,7	4,0
Chembenyouboua	1 072	991	-1,6	4,2	3,6
Mliha	308	313	0,3	5,0	3,8
Ouangani	5 569	6 577	3,4	4,5	4,0
Ouangani	2 096	2 604	4,4	4,5	3,8
Barakani	2 360	2 367	0,1	5,2	4,3
Coconi	160	161	0,1	2,9	2,8
Kahani	953	1 445	8,7	3,8	4,1
Pamandzi	7 510	9 077	3,9	3,9	3,8
Sada	6 963	8 007	2,8	4,8	4,0
Sada	6 176	6 973	2,5	4,8	4,0
Mangajou	787	1 034	5,6	4,9	4,5
Tsingoni	7 779	9 200	3,4	3,9	3,9
Tsingoni	2 116	2 340	2,0	4,1	4,0
Mroualé	382	506	5,8	3,6	3,5
Combani	3 559	4 219	3,5	3,6	3,7
Mirereni	1 722	2 135	4,4	4,5	4,5

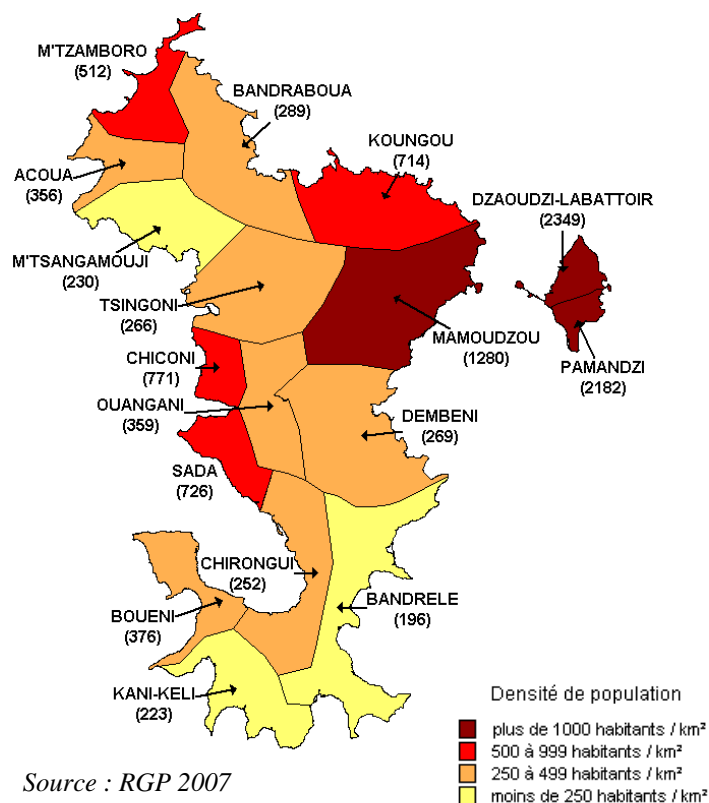
Source : Insee - Recensement Général de la Population 2007

Le premier objectif du recensement a un caractère administratif : la détermination des populations légales.

Plus de 350 textes législatifs et réglementaires font référence à la population légale, c'est-à-dire au nombre d'habitants authentifié par décret suite aux recensements. Au niveau communal notamment, la population légale a différentes conséquences. Ainsi, le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune et les élections municipales de 2008 tiendront compte des populations légales issues du recensement de 2007. Les indemnités des maires et de leurs adjoints sont établies en fonction du nombre d'habitants de la commune, tout comme la dotation globale de fonctionnement des communes, principalement calculée à partir de sa population légale.

Par la suite, l'exploitation statistique des bulletins collectés lors du recensement de la population va permettre de réviser le portrait détaillé de la population de Mayotte, à partir des statistiques 2007 sur les migrations, le niveau de formation, l'emploi et les conditions de logement.

Densité de population des communes (hab/km²)



La densité de population de Mayotte passe en 2007 le seuil des 500 habitants par km². Elle s'établit à 511 hab./km², après 439 hab./km² en 2002. La densité des communes les plus peuplées continue de s'accroître fortement ; elle dépasse notamment les 2 000 habitants par km² dans les deux communes de Petite-Terre.

Définitions :

Quelles sont les différentes catégories de population ? A quoi servent-elles ?

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans des logements ou des communautés. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune. C'est la référence pour les questions électorales (mode de scrutin, taille des conseils municipaux, etc.). Elle est à rapprocher des populations sans doubles comptes des recensements précédents.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune : elle comprend, par exemple les élèves ou étudiants qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune. Il est important de dénombrer à part de tels cas, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour pouvoir détecter des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. C'est le chiffre de la population totale qui sert de base de manière générale à l'application du Code général des collectivités territoriales.

Le calendrier du recensement de la population

« Pré-recensement » des constructions :	janvier à avril 2007
Recrutement et formation du personnel :	juin-juillet 2007
Campagne d'information :	juillet-août 2007
Collecte et contrôle des questionnaires :	31 juillet au 31 août 2007
Vérification du dénombrement :	septembre-octobre 2007
Diffusion des estimations de population :	27 novembre 2007
Saisie des questionnaires :	octobre-décembre 2007
Publication de la population légale :	31 décembre 2007
Exploitation statistique :	premier semestre 2008
Diffusion des statistiques détaillées :	à partir de mi-2008